Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 035-213500986-20260413-2026031-DE

MAIRIE DE LA DOMINELAIS
35390 ILLE ET VILAINE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2026-031

Nombre de Conseillers :
en exercice 15
présents 15
votants 15
pour 15

L'an deux mil vingt-six, le lundi treize avril, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de LA DOMINELAIS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BERTON Jean-Éric, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 8 avril 2026

PRESENTS : Mr BERTON – Mme MORICEAU - Mr HAUTBOIS – Mme LEMOINE – Mr HAMON - Mme CHOQUET – Mr BELLEIL - Mr CHIFFOLEAU – Mme GAGEOT – Mr MONVOISIN – Mme MEROT – Mme BOSSARD – Mr PEU – Mr JAHENY - Mme GUINARD

ABSENTS :

Mme MORICEAU a été élue secrétaire

Objet : Répertoire électoral unique : désignation d'un conseiller municipal

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que selon la strate de la commune un ou des conseillers municipaux sont désignés et nommés par arrêté du préfet d'Ille-et-Vilaine après chaque renouvellement intégral du conseil municipal, pour participer aux travaux de ces commissions.
Ainsi les communes de plus de 1 000 habitants pour laquelle une seule liste a obtenu des sièges au conseil municipal lors de son dernier renouvellement doivent désigner UN conseiller municipal pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission de contrôle. A défaut de volontaires, le plus jeune conseiller municipal est désigné d'office membre de la commission de contrôle.

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à se prononcer.

Après délibérations, le conseil municipal désigne Madame Nadine CHOQUET, conseillère municipale, comme membre de la commission et autorise le Maire à transmettre son nom et son prénom au préfet du département.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que devant.

Le Maire,

Jean-Éric BERTON

MAIRIE de LA DOMINELAIS
35 Ille-et-Vilaine